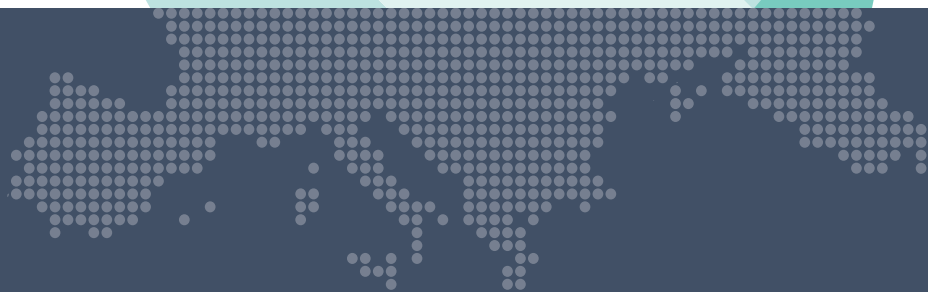


GUIDE PRATIQUE DES DONATIONS TRANSFRONTALIÈRES



POUR UNE PHILANTHROPIE FACILITÉE ET SANS FRONTIÈRES EN EUROPE

Avant-propos

Né il y a plus de vingt ans, le réseau Transnational Giving Europe (TGE) a été fondé avec la mission de rendre la philanthropie transfrontalière toujours plus accessible. Actif aujourd'hui à travers l'Europe, et en Suisse par le biais de Swiss Philanthropy Foundation, le réseau est composé de fondations et d'associations de référence.

Cette brochure a vu le jour en 2018, année durant laquelle Swiss Philanthropy Foundation était à la présidence du réseau Transnational Giving Europe. À cette occasion, tous les partenaires européens du réseau ont été conviés à Genève pour un événement qui a également permis aux donatrices et donateurs et dirigeantes et dirigeants d'institutions d'intérêt public de mesurer la valeur de la philanthropie européenne. Existe-t-il un meilleur endroit, en effet, pour parler de philanthropie sans frontières, que cette ville au cœur de la gouvernance mondiale, attachée à un esprit et une culture tournés vers l'autre et l'extérieur, empreinte d'éthique et de savoir-faire ?

Notre position de fondation abritante de référence en Suisse, renforcée par notre adhésion au réseau transfrontalier européen, nous offre chaque jour l'opportunité de rencontrer des donatrices et donateurs suisses ou expatriés, entrepreneuses et entrepreneurs et institutions, tous engagés. L'esprit cosmopolite qui anime Genève, siège de la fondation, nous montre combien chacune et chacun souhaite garder un lien empreint de générosité avec son pays d'origine ou partager avec d'autres la chance qu'il y a connue un jour.

Nous espérons que les réponses concrètes apportées par cette publication vous serviront dans vos projets philanthropiques et vous transmettront l'envie de donner à l'échelle européenne.

Etienne Eichenberger

Président



Sabrina Grassi

Directrice Générale



PHILANTHROPIE TRANSFRONTALIÈRE

Comprendre le réseau des donations transfrontalières européennes

Le réseau **Transnational Giving Europe (TGE)** relie les plus importantes fondations et associations européennes, telles que la Fondation de France, la Fondation Roi Baudouin pour la Belgique ou la Fondation de Luxembourg. Depuis sa création, le réseau a pour objectifs de faciliter le déploiement de la philanthropie européenne transfrontalière et de promouvoir son développement dans un environnement institutionnel et juridique européen acquis à la libre circulation des biens et services.

Créé en 1998, le réseau TGE œuvre en effet en faveur tant des donateurs -privés ou institutionnels- que des organisations bénéficiaires reconnues d'utilité publique. Il comprend à l'heure actuelle **19 Etats membres** : l'Allemagne, la Belgique, la Bulgarie, la Croatie, l'Espagne, l'Estonie, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la Slovaquie, la Slovénie, la Suisse et le Royaume-Uni.

Le réseau TGE permet ainsi aux donateurs résidant dans un des pays participants d'effectuer des donations en faveur d'organisations à but non lucratif basées dans les autres pays membres, tout en bénéficiant directement des avantages fiscaux prévus par la législation de leur pays de résidence, et ce dans un cadre sûr et professionnel de due diligence.

Soucieuse d'inscrire son action dans un cadre européen dynamique et de rendre la philanthropie plus accessible, Swiss Philanthropy Foundation est l'unique partenaire du réseau TGE pour la Suisse depuis 2008.



www.transnationalgiving.eu

TRANSNATIONAL GIVING EUROPE

Chiffres clés en 2022



12'700 donatrices et donateurs ont apporté leur soutien à 485 organisations bénéficiaires pour un montant total de €21.8 millions



LA SUISSE

€3.6 millions donnés en Europe vers 111 organisations bénéficiaires

€2.5 millions reçus par 63 organisations bénéficiaires suisses



€177.8 MILLIONS

Le montant total de dons transférés de 2007 à 2022 au sein des Etats membres

JE VEUX DONNER EN EUROPE DEPUIS LA SUISSE

Mode d'emploi

Vous êtes un donateur résidant en Suisse et vous souhaitez faire un don en Europe.

1



Contactez Swiss Philanthropy Foundation, unique représentant du réseau TGE en Suisse et renseigner le nom de l'organisation d'utilité publique que vous souhaitez soutenir, le montant et la monnaie de votre don, ainsi que vos coordonnées personnelles.

2



Swiss Philanthropy Foundation s'assure que vous remplissez les conditions et vérifie l'éligibilité ainsi que l'adhésion de l'organisation bénéficiaire, en coordination avec le partenaire du réseau TGE du pays récipiendaire.

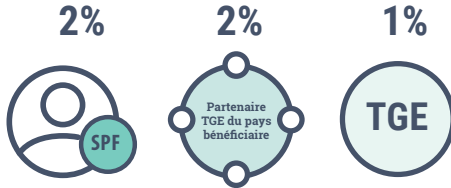
3



Une fois cette analyse terminée, et si tout est en ordre, Swiss Philanthropy Foundation vous transmet les instructions pour effectuer votre don par versement bancaire ou en ligne. Avec redirection sur le site de dons en ligne TGE.

***Note :** pour certaines organisations bénéficiaires, vous pouvez également réaliser vos **dons en ligne**, sur la plateforme TGE dédiée. Pour en savoir plus, nous vous invitons à contacter notre équipe.*

4



Une contribution de 5% est déduite sur chaque donation reçue, permettant au réseau de fonctionner et de poursuivre sa mission de promotion de la philanthropie en Europe.

5



Chaque fin de trimestre, Swiss Philanthropy Foundation transfère les dons aux organisations bénéficiaires.

6



Vous recevrez votre attestation de don de la part de Swiss Philanthropy Foundation au début de l'année suivant celle de la donation.

Contact : tge@swissphilanthropy.ch

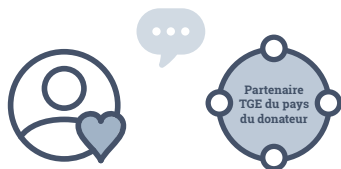
JE VEUX RECEVOIR UN DON EN SUISSE DEPUIS L'EUROPE

Mode d'emploi

Vous êtes une organisation d'utilité publique basée en Suisse et souhaitez recevoir des dons depuis l'Europe.

1

Si vous avez un donateur résidant dans un autre pays membre du réseau TGE, alors il doit contacter le représentant TGE local qui initiera la procédure et en informera Swiss Philanthropy Foundation.



2

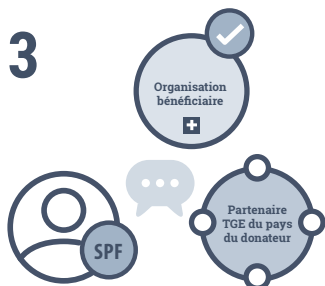
Swiss Philanthropy Foundation sera alors en contact avec vous, afin de constituer votre dossier de candidature permettant votre adhésion, composé des documents suivants :



- « Grant Eligibility Application Form » (« GEAF ») à compléter en anglais
- Statuts traduits en anglais
- Preuve d'organisme à but non lucratif (par exemple, extrait du registre du commerce)
- Preuve d'exonération fiscale (si disponible)
- Dernier rapport financier (si disponible : audité)
- Dernier rapport d'activité
- La liste des membres de l'organe dirigeant
- Justificatif bancaire

3

Ces documents sont ensuite examinés par Swiss Philanthropy Foundation et le partenaire TGE du pays de résidence du donateur pour s'assurer que votre organisation remplit les conditions d'éligibilité. Si la candidature est validée, vous devenez membre du réseau TGE. L'adhésion se renouvelle tous les 3 ans.



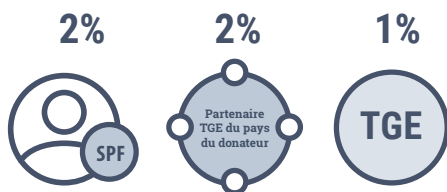
4



Le partenaire TGE du pays de résidence du donateur transmet alors à ce dernier les instructions pour effectuer son don. Dans un délai qui varie selon les pays, le partenaire TGE en question transfère le montant reçu directement à votre organisation, après déduction des frais de gestion du réseau.

Note : pour certaines organisations bénéficiaires, vous pouvez également réaliser vos **dons en ligne**, sur la plateforme TGE dédiée. Pour en savoir plus, nous vous invitons à contacter notre équipe.

5



L'adhésion au réseau est sans frais pour votre organisation mais une contribution de 5% est déduite sur chaque donation reçue, permettant au réseau de fonctionner et de poursuivre sa mission de promotion de la philanthropie en Europe.

6



Le partenaire TGE du pays de résidence du donateur adresse une attestation de donation à celui-ci selon les règles en vigueur dans son pays.

Contact : tge@swissphilanthropy.ch

PHILANTHROPIE TRANSFRONTALIÈRE

Les questions à se poser en termes de fiscalité

La fiscalité d'une donation peut toucher tant la donatrice ou le donateur que le ou la bénéficiaire. Concernant la donatrice ou le donateur, il faut s'interroger sur le prélèvement éventuel de droits de donation, ainsi que sur la possible déductibilité (totale ou partielle) du don, de son revenu imposable. Pour le bénéficiaire, il convient également d'examiner si des droits de donation sont dus, et de voir s'il bénéficie d'un régime fiscal spécial d'exonération (but d'utilité publique).

Une donation par une résidente ou un résident suisse peut-elle être exonérée des droits de donation ?

En règle générale, l'impôt sur les donations est prélevé par les cantons sur tout transfert gratuit de propriété (avec intention de donner), à condition que la donatrice ou le donateur soit domicilié dans le canton en question. Il existe des exonérations en cas de transfert à certaines entités suisses, notamment celles poursuivant un but d'utilité publique, telle que Swiss Philanthropy Foundation.

Une donation par une résidente ou un résident suisse peut-elle être déductible de l'impôt ?

Toute personne physique ou morale, résidente suisse, peut faire valoir, à titre de déduction sur le revenu, respectivement sur le bénéfice, les donations en faveur de certaines entités suisses, dont celles poursuivant des buts d'utilité publique. La déduction varie selon le canton de résidence ; toutefois et dans la majorité des cas, elle est limitée à 20% du revenu, respectivement du bénéfice net du contribuable.

Une entité suisse reconnue d'utilité publique peut-elle être exonérée d'impôt (en Suisse) ?

Oui, si le bénéfice de l'entité est affecté exclusivement, irrévocablement et de façon effective à un but d'utilité publique, c'est-à-dire se manifestant par une activité d'intérêt général, pour un cercle ouvert de bénéficiaires et de manière désintéressée. L'exonération s'étend notamment à l'impôt sur le bénéfice et aux droits de donation.

Le rôle de Swiss Philanthropy Foundation n'est pas de fournir conseil ou garantie en matière fiscale, mais de permettre aux philanthropes de mettre en œuvre durablement leurs engagements. Pour toute question d'ordre fiscal, la consultation d'un spécialiste ou des autorités fiscales est recommandée.

COORDONNÉES DES REPRÉSENTANTS DU RÉSEAU

Transnational Giving Europe

Allemagne

Maecenata Stiftung +49 30 283 87 909 tge@maecenata.eu

Belgique

Fondation Roi Baudouin +32 2 549 02 31 tge@kbs-frb.be

Bulgarie

Bcause +35 92 981 19 01 tge@bcause.bg

Croatie

European Foundation
for Philanthropy and Society
Development +38 51 645 89 49 info@europskazaklada-filantropija.hr

Espagne

Fundación Empresa y Sociedad +34 676 270 816 fabad@empresaysociedad.org

Estonie

Open Estonia Foundation +372 6 155 700 mall@oef.org.ee

France

Fondation de France +33 14 421 87 60 tge@fdf.org

Grèce

HIGGS +30 211 4116300 info@higgs3.org

Hongrie

Carpathian Foundation +36 36 51 67 50 tge@cfoundation.org

Irlande

Community Foundation for
Ireland +353 1 874 7354 info@transnationalgiving.eu

Italie

Fondo Filantropico Italiano +39 2 4941 29 60 tge@fondofilantropicoitaliano.it

Luxembourg

Fondation de Luxembourg +352 2 74 74 81 tge@fdlux.lu

Pays-Bas

Prins Bernhard
Cultuurfonds +31 20 520 61 30 tge@cultuurfonds.nl

Pologne

The Academy for the
Development of Philanthropy
in Poland +48 22 622 01 22 arfp@filantropia.org.pl

Portugal

Fundação Oriente +35 12 135 85 200 administracao@foriente.pt

Royaume-Uni

Charities Aid Foundation +44 30 001 23 000 tge@cafonline.org

Slovaquie

Carpathian Foundation
Slovakia +42 15 562 21 152 info@karpatskanadacia.sk

Slovénie

Sklad 05 +38 6 41 684 182 info@sklad05.si

Suisse

Swiss Philanthropy
Foundation +41 22 732 55 54 tge@swissphilanthropy.ch

GUIDE PRATIQUE DES DONATIONS TRANSFRONTALIÈRES

Notes

Swiss Philanthropy Foundation est une fondation abritante indépendante, d'utilité publique, créée en 2006. Notre mission est d'accompagner et encourager une philanthropie exigeante et engagée auprès de donatrices et donateurs privés et institutionnels, dans un but d'utilité publique, par la création et l'administration de fonds philanthropiques. Plateforme de philanthropie, nous facilitons les initiatives et les donations en Suisse, tout comme celles transfrontalières en Europe et dans le monde. Par notre action, nous soutenons les organisations bénéficiaires avec des moyens financiers, humains et relationnels dans le but d'un meilleur impact auprès des bénéficiaires.

Editeur

Swiss Philanthropy Foundation
Place de Cornavin 2, Case Postale 2097, CH - 1211 Genève 1
www.swissphilanthropy.ch
tge@swissphilanthopy.ch

Rédaction

Swiss Philanthropy Foundation
Me Jean-Frédéric Maraia, Schellenberg Wittmer

Graphisme

Melissa Luchetti

Impression

Coprint, Genève

Edition originale: octobre 2018; mise à jour: mai 2023 © Swiss Philanthropy Foundation

UNE INITIATIVE DE



SWISS PHILANTHROPY
Foundation

Création et administration de fonds philanthropiques

EN COLLABORATION AVEC



GUIDE RÉALISÉ AVEC LE SOUTIEN DE



LE TEMPS



fondation **sesam**

